

Réf: Dossier N° 067936

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRINCESSE SALOMON MOUAHE LAVAGE » en abrégé « PSM LAVAGE »

Siège social Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX ADJAME
VILLAGE, Lot 903, Ilot 97

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/12/2021 il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRINCESSE SALOMON MOUAHE
LAVAGE » en abrégé « PSM LAVAGE »

Objet : Tous services de lavage d'automobiles, de tricycles et moto.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX ADJAME
VILLAGE, Lot 903, Ilot 97

Dirigeant(s) : M BOHOUSSOU FABRICE HERMANN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00018 du 07/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°00468/GTCA/RC/2022 du 07/01/2022

